Schaan, le 14 novembre 2022

Communiqué de presse : Maîtrise des flux touristiques dans le cadre du projet speciAlps2

Maîtriser les flux touristiques

Les montagnes sont de plus en plus fréquentée, par des personnes qui restent de moins en moins longtemps. Ce qui provoque des problèmes de trafic et d’environnement. Plusieurs territoires pilotes en Italie, en Autriche, en Slovénie et en Allemagne veulent changer la donne. Dans le cadre du projet speciAlps2, qui s’achève cette année, ils ont pris de premières mesures pour maîtriser la fréquentation touristique.

Comment une bande dessinée peut-elle inciter à se déplacer sans laisser de traces ? Quelles conséquences a eu dans le parc national de Berchtesgaden le message posté par un influenceur connu sur la « piscine infinie » naturelle des chutes du Königsbach ? Et comment des influenceuses et influenceurs sensibilisent-ils·elles au problème des déchets abandonnés dans la nature ? La gestion des flux touristiques est une thématique transversale, pour laquelle il n’existe souvent pas de service compétent dans les territoires concernés. C’est là qu’intervient speciAlps2 : durant les deux années du projet, deux rencontres internationales organisées à Luče (Slovénie) et Barmes (Italie) et une conférence en ligne ont encouragé l’échange d’expériences à l’échelle alpine. Les résultats sont aujourd’hui disponibles sous la forme de podcasts, ainsi que d’une carte interactive des Alpes présentant des exemples de bonnes pratiques de gestion des flux touristiques. Le projet a été soutenu financièrement par le ministère allemand de l’Environnement, de la Protection de la nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV). CIPRA International et le Réseau de communes Alliance dans les Alpes ont coordonné les activités du projet.

**La communication, un facteur clé**

La commune pilote italienne de Barmes, dans les vallées de Lanzo, a effectué avec le soutien de CIPRA Italie un comptage du trafic sur le plateau protégé de « Pian della Mussa », qui souffre de l’afflux des excursionnistes. Le coordinateur du territoire pilote, Francesco Pastorelli, a analysé avec des parties prenantes locales et l’université de Turin les possibilités de réduire les impacts du trafic. Plusieurs solutions ont été identifiées : limiter l’accès des véhicules au site et mettre en place des parkings payants, développer les transports publics en intégrant la ligne de chemin de fer existante, ou encore interdire la circulation automobile certains jours de la semaine. « La limite des capacités d’un territoire sensible doit être communiquée de manière adéquate et au bon niveau, afin de prévenir les conflits et de permettre de dégager un consensus », souligne Francesco Pastorelli.

Le territoire pilote slovène des Alpes de Kamnik-Savinja a travaillé avant tout sur la communication et l’information. Un atelier de communication touristique organisé dans le village d’alpinistes de Kamnik a permis aux responsables de mieux prendre conscience de leurs valeurs communes, par exemple la nécessité de préserver l’excellente qualité de l’eau, trait caractéristique du territoire. « Nous devons réfléchir au type de communication que nous utilisons dans nos activités, et cette réflexion doit être basée sur des faits », estime Katarina Žakelj, coordinatrice régionale du territoire pilote.

**Gestion des flux touristiques et des stationnements**

En Autriche, le parc naturel Tiroler Lech est confronté à des thématiques et à des défis très divers : impact des sports nautiques sur le système du cours d’eau sauvage, mobilité, pression des flux touristiques, mesures de suivi, de sensibilisation et de communication... « Créer une offre ne suffit pas : la qualité des mesures proposées doit être constamment contrôlée pour voir si elles fonctionnent bien », explique Eva-Maria Cattoen, coordinatrice du territoire pilote. Pour répondre à ces enjeux, l’équipe de projet locale réunie autour d’Eva-Maria Cattoen a développé un plan de gestion de la fréquentation touristique, et mis en place un groupe de pilotage. Elle prévoit également d’augmenter les ressources humaines et financières. Pour cela, elle a mobilisé des acteurs et actrices du territoire, entre autres un prestataire local d’activités de rafting et les secours en montagne.

Le territoire pilote allemand de Bad Reichenhall s’est concentré sur la question de la mobilité : la ville est un goulot d’étranglement en matière de trafic, avec des sites touristiques très fréquentés comme le lac de Thumsee et le Nonner Oberland, situés au départ de sentiers de randonnées très fréquentés. La gestion des parkings et la mise en place de systèmes de stationnement intelligents devront permettre d’une part de désengorger le territoire à partir de 2023, en donnant aux touristes la possibilité de s’informer à l’avance sur le nombre de stationnements disponibles. « Mais gérer les parkings n’est pas une mesure qui se suffit à elle-même : il s’agit plutôt d’une transition vers un changement de mentalité en faveur de la mobilité durable », déclare Kathrin Holstein, coordinatrice du territoire pilote. « Il faut créer les conditions nécessaires pour que les gens puissent se rendre à leur destination sans voiture. » Un atelier a donc été organisé pour identifier les possibilités de mobilité durable dans le territoire : vélos électriques, navettes, systèmes de covoiturage, développement des infrastructures cyclistes…

Le projet speciAlps2 s’achève en 2022. Des idées sont déjà en gestation pour des projets de suivi. La pression sur les espaces naturels va probablement continuer d’augmenter, en particulier sous l’effet de la crise climatique, constate la responsable du projet, Magdalena Holzer : « Il n’y aura jamais assez d’initiatives telles que speciAlps2 pour maintenir une expérience touristique de qualité et renforcer l’apprentissage mutuel à l’échelle alpine. »

**Podcasts :**

#1 [How to protect the Alps with your behavior! // The speciAlps2 Code of Conduct](https://on.soundcloud.com/gAkHx) (en)
#2 Visitor management - Recommendations for decisionmakers // à paraître fin novembre 2022.

**Carte interactive avec exemples de bonnes pratiques :**

<https://map.cipra.org> (de, fr, it, sl)

**Pour en savoir plus sur le projet :**

[www.cipra.org/fr/specialps2](http://www.cipra.org/fr/specialps2) (de, fr, it, sl, en)

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/communiques-de-presse](http://www.cipra.org/fr/communiques-de-presse).

Pour toutes questions, prière de contacter :

Magdalena Holzer, CIPRA International: magdalena.holzer@cipra.org

Kathrin Holstein, Alliance dans les Alpes: kathrin.holstein@alpenallianz.org

**La CIPRA, pour une vie bonne dans les Alpes**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)

**Alliance dans les Alpes – le réseau des communes alpines**

Alliance dans les Alpes dans les Alpes (AidA) est un réseau regroupant plus de 300 communes de sept pays alpins, qui s’engagent toutes pour un développement durable et respectueux du climat. AidA aborde un large éventail de thématiques, du tourisme à la biodiversité et aux défis socio-économiques auxquels sont confrontées les petites et moyennes communes. La priorité du réseau est le développement et l’échange de solutions pratiques. [www.alpenallianz.org](https://alpenallianz.org/fr/)